



Réseau à fibre optique

Swisscom a informé le Conseil communal de son intention d'étendre son réseau fibre optique jusque dans les habitations (FTTH).

L'entreprise Cablex, qui procède à l'extension du réseau à fibre optique sur mandat de Swisscom, réalisera les travaux de construction. Toute question en lien avec ces travaux peut être posée à l'adresse courriel suivante : lines.ls@swisscom.com

Les travaux de construction devraient durer jusqu'à la fin de l'automne 2025.

Avant la pose des câbles à fibre optique, qui remplaceront le réseau cuivre, des travaux préliminaires sont nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation des travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Swisscom contactera les propriétaires pour discuter des détails. Durant cette période, Swisscom prend à sa charge tous les coûts des travaux d'infrastructure.

Le propriétaire qui refusera le raccordement fibre optique, devra par la suite participer au frais de raccordement. À titre indicatif, le raccordement d'un bâtiment coûte plusieurs milliers de francs.

Une fois le réseau terminé, la population pourra surfer sur Internet à une vitesse Internet allant jusqu'à 10 Gbps.

Avec le lien www.swisscom.ch/checker, chacun peut saisir son adresse pour vérifier les performances et l'avancement des travaux à son domicile.

Libre choix de l'opérateur : Swisscom est aux commandes pour ce qui est du déploiement du FTTH mais la population peut ensuite choisir librement les services parmi différents opérateurs qui proposent des produits sur le réseau Swisscom.

Documents d'identité

Les vacances approchent, n'oubliez pas de contrôler suffisamment tôt la validité de votre carte d'identité et/ou de votre passeport !

Les cartes d'identité sont renouvelées au guichet de l'Administration communale. Pour cela, il suffit d'apporter une photo-passeport récente ainsi que votre carte d'identité.

- Carte d'identité adulte : 70 fr.
- Carte d'identité enfant : 35 fr.

Le délai pour obtenir une carte d'identité est d'environ 10 jours.

Quant aux passeports, ils ne sont délivrés que par l'administration cantonale, rue de Tivoli 22 à Neuchâtel, uniquement sur rendez-vous www.ne.ch/passeport.



Excursions sur les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat **Vente de cartes journalières**

Dès avril 2024, la Commune de Cortaillod met à disposition des habitants de Cortaillod des cartes journalières de la LNM.

Ces cartes journalières permettent de profiter d'une journée de croisière sur l'un des bateaux de la compagnie LNM (Navigation sur les trois-lacs) au prix de :

- 30 fr. par carte pour une croisière sur un lac
- 40 fr. par carte pour une croisière sur les trois lacs

Ces cartes ne seront pas pré-datées et valables durant toute la saison de navigation de la LNM.

Nouveauté depuis cette année, le nombre de cartes par acheteur n'est pas limité mais la vente est restreinte aux habitants de Cortaillod.